



Les nouvelles de Cruseilles

HIVER 2010-2011

Sommaire

- **Le mot du Maire**
- **L'essentiel**
- **Zoom sur la zone 30**
- **Le portrait**
- **Vivre ensemble**
- **Tribune Libre**
- **Les associations**
- **Etat-civil**
- **Agenda**



Le mot du Maire

Le début d'année est le temps des vœux. Moment convenu ou moment attendu, cette tradition est sans conteste à mettre à profit pour nous montrer de l'intérêt les uns pour les autres, pour nous donner de l'énergie, pour positiver.

Alors à mon tour, au nom de l'équipe municipale, je tiens sincèrement à vous souhaiter **une très bonne année 2011, dans la paix et la sérénité**. Qu'elle vous garde en **bonne santé** et vous permette d'**entreprendre**.

En ces temps de difficultés économiques, où l'inquiétude et le pessimisme plânent sur notre société, où le présent est morose et l'avenir incertain, je vous souhaite en effet d'entreprendre, car **faire et construire, c'est lutter, c'est exister**.

Dans cette logique, malgré la conjoncture fragile, conscients de la nécessité de travailler sans relâche et avec énergie à la construction d'une commune vivante, armée pour répondre aux défis qu'elle doit relever aujourd'hui et demain, en tant que chef-lieu de canton, pôle centre de la communauté de communes, soumise à une pression immobilière forte, devant affirmer son identité et sa spécificité entre deux pôles urbains puissants, **nous avons déjà beaucoup réalisé**.

La crise économique qui a surgi à l'automne 2008, soit six mois après notre début de mandat, ne nous a pas découragés alors que beaucoup de collectivités (Conseil Général, communes, communautés de communes...) levaient le pied, freinaient leurs investissements.

Or, il s'avère que nous avons pu ainsi bénéficier de tarifs d'entreprise réduits, de taux d'emprunt à la baisse. **Nous y avons cru** et avons finalement tiré parti de la situation. C'est un **pari gagnant** pour nos finances qui se portent bien.

A l'aube de cette nouvelle année, pratiquement à **mi-mandat**, nous allons bien évidemment **poursuivre le travail engagé**, multiplier nos efforts pour structurer, organiser, embellir notre cadre de vie, pour y développer un lien social fort et durable, pour permettre l'épanouissement et l'équilibre de nos enfants, adultes de demain.

En terme de travaux, afin de continuer à **sécuriser les abords des écoles**, en créant notamment des trottoirs là où ils n'existent pas encore, nous allons entreprendre en particulier l'aménagement de la rue des Grands Champs menant à l'école maternelle.

D'autres chantiers pourront également être lancés, pour lesquels des explications et précisions vous seront données en temps utile, après le vote du budget au printemps prochain.

.../...

Tous ces investissements s'inscrivent dans un **projet d'ensemble** visant bien sûr à améliorer notre cadre de vie (rénovation de l'église, rénovation et embellissement du centre-bourg, sécurisation au droit des écoles...) mais aussi à **dynamiser les potentialités de notre commune**.

C'est ainsi que la requalification de la Grand'rue et des places adjacentes, la création des passages mairie-église-place du monument et Charrière-Grand'rue, ont pour objectif de redonner de **l'attractivité au pôle centre**, pour relancer notre commerce de proximité, pour revivifier ce pan important de notre économie locale.

Permettre la réimplantation dès ce printemps d'une **supérette de proximité** dans une partie de l'ex-SHOPI est un geste fort que nous avons souhaité réaliser pour agir concrètement en faveur de notre commerce.

Dans cette logique, nous avons œuvré pour l'installation d'un **magasin de producteurs** dans le local qui accueillait auparavant deux mois de l'année le syndicat d'initiative.

Le tourisme doit devenir un autre pôle important de notre développement, fort du potentiel que représentent le Salève, les Usses, les Dronières, la proximité de Genève, d'Annecy, des stations touristiques de notre département...

C'est pourquoi, après l'étude réalisée en 2010, nous allons lancer cette

année le projet de **revalorisation du site des Ponts de la Caille**, en lien avec les Bains de la Caille récemment acquis par la commune. Ce site touristique de grande qualité doit refléter l'image que Cruseilles souhaite offrir, être le fer de lance de notre dynamisme retrouvé.

Ce site exceptionnel doit travailler en résonnance avec le Mont Sion (la maison du Père Noël et le Petit Pays), telles deux portes d'entrée de notre intercommunalité, placée en trait d'union spécifique et identifiable entre Annecy et Genève.

Mais nous devons aussi veiller à la pérennisation d'un **tissu artisanal solide et bien implanté** localement. C'est pourquoi, nous travaillons dès à présent à la mise en œuvre de la **zone artisanale** prévue dans notre PLU au lieu-dit Batioret, au-dessus de la nouvelle voie liant la route de Ronzier à la route des Moulins.

Petite ville à la campagne, dans un cadre agréable, proche de deux agglomérations en développement, notre identité est directement dépendante d'une **agriculture vivante, dynamique, structurée et organisée pour durer**.

L'aménagement foncier (appelé auparavant remembrement), proposé par le Conseil Général pour pallier les perturbations foncières causées par la construction de l'autoroute, et mené par la Commission Communale d'Aménagement Foncier mise en place à cette occasion, est **une chance pour notre commune**.

Il doit en effet permettre, sur le périmètre proposé, de réorganiser la propriété foncière, et donc les parcelles exploitées, de rationaliser les conditions d'exploitation en diminuant le morcellement.

D'autres éléments influenceront bien sûr dans l'avenir l'évolution de notre agriculture et donc de notre cadre de vie (aspects sociaux, économiques, politiques...). Mais une chose est sûre, se donner aujourd'hui les moyens d'organiser notre foncier, c'est multiplier nos chances de pouvoir conserver une agriculture compétitive et durable.

Le bien vivre à Cruseilles, c'est aussi renforcer notre tissu social. Un projet important, initié fin 2010, sera poursuivi et conforté cette année en lien avec les acteurs du monde médical et paramédical de Cruseilles : la construction d'une **maison médicale**, destinée à regrouper les différents acteurs dans un projet médical porteur d'avenir, et surtout à assurer la préservation d'un **nombre suffisant de médecins généralistes** sur notre territoire.

Voilà résumés les axes de travail qui définissent le **projet de territoire** que nous portons pour Cruseilles.

Beaucoup a déjà été fait en deux ans et demi et beaucoup reste à faire pour donner une **identité propre à Cruseilles**, porteuse de dynamisme et de développement raisonné.

Bonne année à tous !

Le Maire, Christian BUNZ

L'essentiel

Vie scolaire et périscolaire

NOEL HAWAIIEN A LA CANTINE SCOLAIRE

C'est un repas de Noël pour le moins inhabituel qui attendait les collégiens et les primaires de Cruseilles ce jeudi 16 décembre 2010 !

ambiance tropicale avec **cocktail de jus de fruits** pour tous, **buffets de desserts** et, en toute logique, **le Père Noël en short** bien-sûr !

Neige à l'extérieur et soleil dans les assiettes.



Nous tenons à féliciter l'équipe de la cantine et 1001 repas pour cette animation très originale. Ils n'en finiront pas de nous étonner...



En effet, **les enfants ont déjeuné dans un décor tout aussi paradisiaque qu'époustouflant, sous les parasols et au son exotique de la musique des îles.**

Tout le personnel avait mis les bouchées doubles pour réaliser cette



Temps libre de la jeunesse et animation

Bilan des Accueils de Loisirs

Depuis l'été 2008, la Mairie de Cruseilles a mis en place progressivement, d'abord pour les vacances d'été, puis les petites vacances et enfin les mercredis, un accueil de loisirs pour tous les enfants âgés de 3 à 5 ans et de 6 à 12 ans.

Ainsi en 2010, l'accueil de loisirs a reçu :

- 151 enfants de l'école maternelle
- 204 enfants du primaire
- 19 adolescents.

Cet accueil de loisirs s'est au fil du temps structuré et organisé. Il est maintenant ouvert sur chaque période de petites vacances (sauf celles



de Noël), tous les mercredis et l'été (tout le mois de juillet et la 2^{ème} quinzaine d'août). Pendant les vacances, le programme est porté par une thématique qui influe sur la dynamique de l'accueil et permet aux enfants et jeunes de découvrir, de réfléchir, de s'amuser autour d'un thème tels que l'automne, le handicap, la discrimination, Halloween, notre environnement...

Les familles ont la possibilité d'inscrire les enfants :

- à la journée (de 9h à 17h³⁰) avec une possibilité de garderie en supplément (à partir de 7h³⁰ et jusqu'à 18h³⁰)
- ou à la demi-journée (la matinée ou l'après-midi).
- sur le nombre de jours de leur choix (en fonction des places disponibles)

Les inscriptions pour les vacances se font lors de permanences en mairie (en général un mois avant la période) et pour les mercredis après vérification de la disponibilité des places

en appelant le 06 65 51 94 85 et après restitution du planning et du dossier.

Depuis les vacances de la Toussaint, à la demande de la Caisse d'Allocations Familiales qui soutient financièrement l'accueil de loisirs, au travers d'une prestation de service, un tarif fonction du quotient familial a été mis en place pour les familles habitant Cruseilles ou dont au moins l'un des deux parents travaille sur Cruseilles. Ainsi, en fonction des revenus, sur présentation d'un justificatif, les tarifs dégressifs varient de :

- 22€ à 17.60€ pour la journée,
- 9€ à 7.20€ pour la demi-journée.

De plus, pour l'année 2010, la Mairie de Cruseilles a monté avec la Caisse d'Allocations Familiales un Contrat Enfance Jeunesse pour son accueil de loisirs. C'est un contrat d'objectifs et de cofinancement établi pour quatre ans, qui permet un soutien financier à hauteur de 55 % de la dépense restant à la charge de la commune pour ses actions.

Vacances de février 2011 : Stages d'anglais pour les 8-10 ans et les 11-12 ans

Par une approche ludique et conviviale de la langue

CE2/CM1/CM2 : du lundi 7 au mercredi 9 mars, de 10h à 12h au local « Mercure ».

6ème et 5ème : du lundi 28 février au mercredi 2 mars, de 10h à 12h au local « Mercure ».

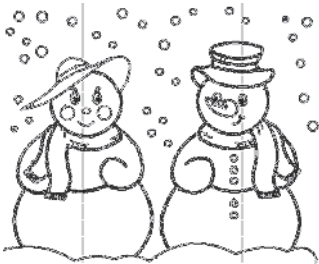
Inscriptions et renseignements : English Time (04 50 44 05 10 ou english.time@orange.fr)

Tarif : 35 € les 3 matinées



Vacances de février 2011 : Accueil de Loisirs

**Accueil de loisirs du 28 février au 12 mars pour les enfants âgés de 3 à 5 ans et 6 à 12 ans :
De bons moments en perspective pour les enfants...
Un service de proximité souple et appréciable pour les parents...**



Accueil en journée : 9h à 17h30
Accueil en ½ journée : 9h à 12h ou 13h30 à 17h30
Garderie en sus : entre 7h30 et 9h et entre 17h30 et 18h30

Des ateliers manuels, des jeux d'expression, des jeux de société, des jeux de plein air, des balades, du sport... mais aussi des temps pour se reposer, discuter, lire, chanter, raconter des histoires...
Chaque enfant trouvera sa place, son rythme, en fonction de ses envies.

**Dans le cadre des Semaines d'Education et de Lutte contre les Discriminations et le Racisme
les vacances de Février se dérouleront autour du thème
« Fille ou garçon : c'est pareil »**

Inscriptions en Mairie uniquement lors des permanences :

samedi 12 février : 9h à 13h
vendredi 18 février : 17h30 à 19h30
Samedi 19 février : 9h à 13h
Lundi 21 février : 9h à 12h30



TARIFS :

- **La semaine de vacances (5 jours)** (80 € à 100 €), **la journée** (17.60 € à 22 €), **la ½ journée** (7.20 € à 9 €).
- **Garderie** : 1,40 € la ½ h (*facture en fin de période*).
- **Tarifs au quotient pour les personnes habitant ou travaillant à Cruseilles** en fonction de leurs revenus, sur présentation du dernier avis d'imposition et d'un justificatif de domicile ou de travail.
- Règlement possible par chèques, espèces, chèques vacances et CESU.
- Bons Vacances CAF ou MSA déductibles à l'inscription.

Pour toute nouvelle inscription, pensez à vous munir de votre dernier avis d'imposition, d'un justificatif de domicile ou de travail récent, du carnet de santé de l'enfant, de vos n° d'allocataire, de Sécurité Sociale, d'assurance complémentaire Santé et de la copie de votre assurance responsabilité civile.

RENSEIGNEMENTS : Mairie de Cruseilles 04 50 32 10 33 ou www.cruseilles.fr

Vacances de février 2011 : Stage multi-activités pour les 11-15 ans

Du 7 au 11 mars de 14h à 17h : Inscription à la Semaine (les 5 jours : de 36 à 45 €)

Lundi 7 mars	Mardi 8 mars	Mercredi 9 mars	Jeudi 10 mars	Vendredi 11 mars
Go Shindo	Rink Hockey	Squash Beach Soccer	Atelier Créatif	Laser Games

Rendez-vous devant le Gymnase des Ebeaux (côté parking, face au Collège).

Affaires sociales et solidarité

Le colis de Noël



Ce sont quelques 235 colis de Noël offerts, comme chaque année, par le C.C.A.S.

C'est aussi l'occasion pour les Conseillers, les membres du C.C.A.S et les volontaires de rencontrer les Aînés de la commune.

Nous en profitons pour souhaiter nos meilleurs vœux à notre doyenne, Madame Thérèse Favre.



C'est Carnaval

Dans le cadre des « **Semaines d'Education et de Lutte contre les Discriminations et le Racisme** », la Mairie de Cruseilles, avec l'appui du Comité des Fêtes, vous donne rendez-vous **Dimanche 20 MARS dès 14h au gymnase des Ebeaux** pour un **Carnaval « On est tous des Superman et des Superwoman »...**



Transforme toi en princesse, en pirate, en cow-boy, en indien, en Robin des bois, en Zorro, en fée, en sorcière, en lapin, en clown...

Prends par la main ton frère, ta sœur, tes parents, tes grands-parents, tes copains, tes voisins...

Et rejoins-nous au gymnase pour un carnaval tout en couleurs dans la joie et la bonne humeur.

Le repas des aînés

SAMEDI 2 AVRIL 2011 à 12h
à la Cantine Scolaire du Collège de Cruseilles

Nous vous donnons rendez-vous cette année encore, le samedi 2 avril à la cantine du Collège de Cruseilles, pour le traditionnel repas des Aînés.

Ce repas est offert par le C.C.A.S de la commune de Cruseilles à toute personne de 68 ans et plus habitant Cruseilles ou qui y est née.

Aucune invitation n'est envoyée, il suffit de vous inscrire dès le 2 mars auprès de l'accueil de la mairie ou par téléphone (04 50 32 10 33) ou par mail (mairie@cruseilles.fr) et ce avant le 30 Mars 2011.



Le Point Info Mobilité & Emploi

Deux nouveaux services de proximité

Si emploi et transport sont étroitement liés, c'est encore plus vrai en secteur rural. Deux permanences d'accueil hebdomadaires sont ouvertes au public :

le **lundi de 14h à 17h** et

le **jeudi de 9h à 12h**

au **local du Mercure**, 7 Grand'rue à CRUSEILLES
04.50.27.89.57

POINT INFO MOBILITE & EMPLOI :



Délégué à E.P.I, agence de recrutements spécialisée dans l'accompagnement des personnes qui souhaitent se réinsérer, le **Point Info Mobilité & Emploi** offre un suivi personnalisé (rédaction de CV, lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauche, accompagnement dans l'entreprise...) aux bénéficiaires de minimas sociaux, demandeurs d'emploi de longue durée, travailleurs handicapés, seniors...E.P.I vous accompagne dans vos **recherches d'emploi**, votre **parcours de formation** en lien avec les partenaires, vous permet de découvrir de **nouveaux métiers**.

POINT INFO MOBILITE :

Une assistante sociale du PMS avec l'appui de l'association Promob74* vous accueille et vous informe sur les **moyens de transports existants**, étudie avec vous les **meilleures solutions pour trouver un mode de déplacement durable**. Elle peut également **mettre en lien toute personne** cherchant une solution en terme de mobilité et **créer une solidarité** autour de cette problématique en milieu rural. Ce service s'adresse à toute personne, demandeur d'emploi ou non, jeune ou moins jeune

* L'association Promob 74 œuvre pour la promotion du droit au transport au profit des publics en situation précaire.



Vous pouvez également vous adresser au
Pôle médico-social de Cruseilles
87 route d'Annecy
04.50.44.01.19

Pour les 16 / 25 ans : Permanence de la Mission Locale Jeunes

Vous recherchez un **emploi**, un contrat d'apprentissage, vous hésitez à vous lancer dans une **formation**, vous avez besoin d'**infos** pour réaliser vos **démarches administratives**, vous avez envie d'être accompagné, écouté pour faire face au quotidien, vous avez un **souci**, des questions sur votre **santé**, vous vous sentez mal dans vos baskets ?

Vous avez plein d'idées, d'envies, de **projets**...mais de la peine à les mettre en mouvement, vous avez besoin de passer **le permis** pour trouver un job, vous aimeriez vous installer dans votre petit appartement ?

Des solutions, une écoute, un accompagnement peuvent vous être apportés par l'équipe et plus particulièrement

par M^{me} BERTHOUD, de la Mission Locale pour l'Insertion des Jeunes le **jeudi entre 8h30 et 11h45** au **local du Mercure (7 Grand'rue à Cruseilles)**.

Il vous suffit de venir à Cruseilles et de pousser la porte du local...
c'est gratuit, sans rendez-vous, et sans inscription...

Pour toute information, vous pouvez contacter :

- L'antenne de la Mission Locale Jeunes de St Julien en Genevois au 04 50 49 43 88,
- la Mairie de Cruseilles au 04 50 32 10 33,
- La permanence au 04 50 27 89 57, le jeudi matin.



Les amis de la santé de Haute-Savoie

Une association à voir sans modération

Association reconnue d'utilité publique agréée pour intervenir dans les écoles auprès des jeunes

Nous sommes une **association d'aide et de soutien** aux personnes qui veulent se **sortir de l'alcool**. Nous sommes passés par là et savons que ce n'est pas facile... qu'il vaut mieux chercher de l'aide... et apprendre à mieux connaître ce faux ami qu'est l'alcool...

L'entourage est le bienvenu. On dit généralement qu'il y en a "un qui boit et quatre qui trinquent". La vie de l'entourage est souvent un calvaire.

Venez nous rencontrer, nous tenons une permanence d'accueil et d'information : **Tous les lundis de 18^h à 22^h**

Immeuble Le Mercure – 7 Grand' rue à Cruseilles

Contact: CHARRIERE Catherine, **04 50 46 69 92**



Le service de repas à domicile

Le service de repas à domicile peut être une solution de dépannage ou un service régulier pour toute personne âgée de 65 ans et plus ou en convalescence.

Une ou plusieurs fois par semaine, un déjeuner vous est livré à votre

domicile, après simple inscription en Mairie (04 50 32 10 33), et ce pour une participation de 5,50 €.

Préparés par les cuisines de la Maison de Retraite Saint Maurice, les repas vous seront facturés chaque fin de mois.



Cruseilles 21

Les déchets verts au cimetière

Des conteneurs (poubelles à couvercles verts) ont été installés dans le cimetière. Ils sont exclusivement réservés aux déchets verts (plantes, terre, fleurs...).

Ces déchets verts sont régulièrement récupérés par les services techniques, afin d'être valorisés. En effet, ils viendront alimenter le tas

de compost municipal, qui servira lui-même par la suite au fleurissement, aux aménagements paysagers...

Afin de respecter le travail des agents techniques, veillez à ne pas mettre de plastiques dans ces conteneurs, mais dans les poubelles à ordures ménagères (à couvercle gris) mises à disposition. Les pots en

terre cuite ou autres débris de pots pourront être déposés aux pieds des conteneurs.

Par ces gestes simples, nous diminuerons le poids des ordures ménagères transportées et donc le coût de l'incinération pour la collectivité (environ 90 € par tonne).

ALPECO : Le salon des énergies renouvelables et du développement durable



Le salon **ALPECO** aura lieu les **26 et 27 février de 10h à 19h**, à la Salle des Ebeaux de Cruseilles (entrée gratuite).

Des conférences seront données le samedi et le dimanche en présence de Prioriterre et de la Maison du Salève.

Un atelier d'animation organisé pour les enfants, libérera les parents qui pourront s'informer en toute liberté.

Trente trois exposants présenteront leurs réalisations dans les domaines suivants :

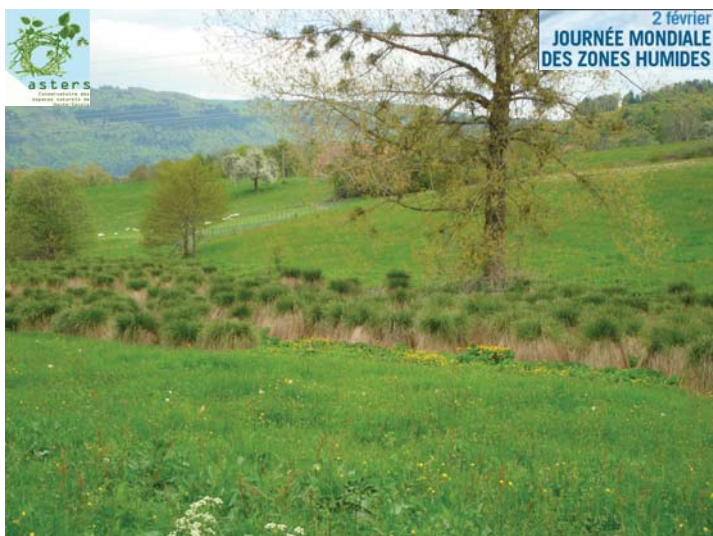
Maisons passives, géothermie, panneaux solaires, pompes à chaleur, éco construction, fenêtres, récupération d'eau, poêles à bois, chauffe eau solaire, isolation, véhicules électriques...

Un vélo électrique d'une valeur de 1000€ sera mis en jeu.

Les zones humides

Le plateau des Bornes abrite un réseau de zones humides qui constitue un véritable patrimoine culturel et paysager. Ces milieux ont également un rôle dans la préservation de la ressource en eau et accueillent une biodiversité riche.

L'année dernière, Asters (Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie) avait organisé une soirée zones humides, dans le cadre du travail mené sur ces milieux avec les communes d'Arbusigny, Menthonnex-en-Bornes, Evires et Pers-Jussy.



Cette Année, cette manifestation a lieu :

Le mercredi 2 février 2011,
sur le thème des
relations Hommes/zones humides,
dans les bâtiments de
l'école de Menthonnex-en-Bornes.
(Entrée libre)

Cette rencontre grand public se déroulera en deux temps :

- En fin d'après midi : présentation de contes et légendes sur les zones humides, destinés aux petits et grands enfants (les horaires seront précisés en début d'année auprès des écoles).
- De 18h30 à 20h : Différents intervenants parleront des pratiques historiques et actuelles liées aux zones humides, sur le plateau des Bornes et sur d'autres territoires.

Un verre de l'amitié clôturera l'évènement.

Le 2 février correspond à la date anniversaire de la signature de la convention internationale de Ramsar, qui incarne les engagements de ses États membres (dont la France) à maintenir les caractéristiques écologiques des zones humides se trouvant sur leur territoire.

Tourisme et vie économique

La grande tombola

Les Mairies, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et CRUSEILLES ACTIF (association des commerçants et artisans du pays de Cruseilles) **ont lancé un vaste plan d'actions de soutien à l'économie locale dans le cadre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC).**

Pour poursuivre ces actions, **le Conseil Général**, conscient des difficultés économiques que connaît notre territoire (conjoncture générale et réalisations d'importants chantiers perturbant durablement la vie locale), **a accordé une aide exceptionnelle de 100 000 €.**

C'est dans ce cadre et grâce à cette dotation qu'une grande tombola a pu être organisée par Cruseilles Actif, l'association qui regroupe et fédère les artisans et commerçants de notre territoire.

Cette tombola désignera chaque semaine, et pendant une période de 13 mois, un gagnant qui se verra remettre un carnet de 25 chèques d'une valeur totale de 500 €, à dépenser chez les artisans et commerçants de la CCPC participant à l'opération. Des tirages supplémentaires auront lieu lors d'événements exceptionnels (Noël, fête des Mères, des Pères, Saint Valentin....)

Ce samedi 4 décembre a eu lieu le

premier de cette longue série de tirages au sort.

N'hésitez pas à venir faire vos achats dans vos commerces de proximité, la chance sera peut-être au rendez-vous...

Mme Joëlle DESBIOLLES, propriétaire du magasin Mil' Pattes Chaussures à Cruseilles et par ailleurs Présidente de Cruseilles Actif a accepté d'accueillir dans ses locaux cette cérémonie qui s'est déroulée dans la plus grande convivialité et en présence de nombreux acteurs de la vie économique locale dont Messieurs Jean Loup GALLAND Conseiller général, Gilles PECCI Président de la CCPC, André VESIN Vice Président de la CCPC en charge du commerce, Christian BUNZ Maire de Cruseilles,

Xavier BRAND Maire de Vovray en Bornes et les commerçants. La première gagnante, Madame LAGRANGE Sylviane de CHOISY s'est vue attribuer le premier chèqueier .

Samedi 11 décembre a eu lieu le second tirage, qui revêtait un caractère exceptionnel puisqu'il s'agissait de désigner les 5 gagnants de la 1^{ère} semaine de Noël. C'est Mme Fabienne PEDAT, propriétaire du magasin Les Secrets d'Hortense, qui a organisé dans son commerce cette opération au cours de laquelle 5 chèquiers ont été attribués à Mme Simone TISSOT (Cruseilles), M MIGUET Thomas (Allonzier la Caille), Mme PERREARD Françoise (Allonzier la Caille), M PALLUD Jean Guy (Allonzier la Caille) et à Mme MAGNIN Denise (Marlioz).



Premier tirage au sort à Mil' Pattes Chaussures